

Procès-Verbal de l'Assemblée générale de l'ISBW du 25/06/2019

Présents :

ENTITE	NOM	PRENOM
Beauvechain	DESERF	Isabelle
Beauvechain	LEMAIRE-NOEL	Monique
Beauvechain	VANCASTER	Anne-Marie
Beauvechain	DAL	Antoine
Braine-L'Alleud	DEBUS	Olivier
Braine-L'Alleud	LAMBERT	Arthur
Braine-le-Château	SACRE	Julie
Braine-le-Château	MAHIANT	Charlotte
Braine-le-Château	RABBITO	Florence
Chastre	RYCKMANS	Hélène
Chastre	BRISON	Christine
Chaumont-Gistoux	DEUTSCH	Xavier
Genappe	BROCCA	Ludivine
Ittre	PEETERBROECK	Françoise
Ittre	CARTON	Pascale
Jodoigne	HENRIOULLE	Ludivine
Jodoigne	DELMEZ	Bénédicte
Jodoigne	DELMEZ	Annie
Jodoigne	DJIYEHOUÉ	KWAMBA Reine
Lasne	De QUIRINI	Arnold
Mont-St-Guibert	DEHAUT	Sophie
Mont-St-Guibert	CHENOY	Marie-Céline
Mont-St-Guibert	PAULUS	Christiane
Nivelles	LECLERCQ	Grégory
Nivelles	SEMAILLE	Laurie
Nivelles	THEYS	Claudine
Orp-Jauche	D'UDEKEM d'ACQZ	Thérèse
Ramillies	De GRADY de HORION	Yvonne
Rixensart	CHATELLE	Christian
Tubize	ROCCO	Adriana
Villers-la-Ville	EL ABASSI	Nadia
Villers-la-Ville	PERPETE	Robin
Walhain	NAMUROIS	Agnès
Walhain	VAN BAVEL-DECOCQ	Isabelle
Walhain	VANDENBOSCH	Bernadette
Walhain	HAYET	Didier
Wavre	DUTHOIS	Ludovic
Waterloo	D'HOOGE	Aisling
Waterloo	VANDER BORGHT	Bénédicte
Province du Brabant wallon	MEURICE	Jean-Luc
Province du Brabant wallon	VERTE	Cédric

Révisseuse d'entreprise	DIVERS	Brigitte
-------------------------	--------	----------

Excusés :

ENTITE	NOM	PRENOM
Braine-L'Alleud	DELFERRIERE	Mélanie
Braine-le-Château	BRANCART	Francis
Chastre	GENDARME	Fabienne
Chastre	DASTREVELLE	Françoise
Chastre	CHAMPAGNE	Thierry
Chaumont-Gistoux	ESCOYEZ-CHARLES	Claire
Court-St-Etienne	OLEFFE	Séverine
Grez-Doiceau	HENRARD	Christine
Hélocine	JADOUL	Cécile
Incourt	LAENEN	Véronique
Ittre	GOREZ	Lindsay
Lasne	GILLIS	Alain
Ottignies-Louvain-la-Neuve	GOMES	Basil
Ottignies-Louvain-la-Neuve	FRASELLE	Nadine
Ottignies-Louvain-la-Neuve	CHAIDRON-VANDERMAREN	Anne-Marie
Perwez	FLABAT	Aurélie
Perwez	BIDOUL	Véronique
Perwez	HEMPTINNE	Mia
Rebecq	DEHANTSCHUTTER	Marie-Thérèse
Rebecq	WOUTERS	Jean-Lou
Rixensart	PIRART	Gaétan
Rixensart	ZANAGLIO	Andréa
Rixensart	LAURENT	Aurélie
Tubize	SIMAL	Sophie
Villers-La-Ville	HAULOTTE	Delphine
Wavre	PIGEOLET	Françoise
Waterloo	THONON	Nathalie

1. Accueil des nouveaux représentants communaux et provinciaux :

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants communaux et provinciaux. Il en profite pour remercier les représentants communaux et provinciaux de la précédente assemblée pour le travail accompli.

Le Président souhaite, en urgence, et afin de respecter le Code de la Démocratie Locale, ajouter un point à l'ordre du jour de la présente assemblée : La désignation des nouveaux administrateurs qui composeront le nouveau Conseil d'Administration. La liste des candidats est distribuée en séance – 9 candidats provinciaux et 11 candidats communaux :

Pour la Province :

Lebon Patricia	MR
Bury Stéphanie	MR
Meurice Jean-Luc	MR
Otlet Jacques	MR
Tordoir Joseph	MR

Agapitos Sophie	Ecolo
Darmstaedter Anne	Ecolo
Verté Cédric	PS
Cambron Carl	cdH

Pour les Communes :

Gendarme Fabienne (Chastre)	PS
Peeterbroeck Françoise (Ittre)	PS
Delmez Annie (Jodoigne)	cdH
Thoreau Benoit (Wavre)	cdH
Tricot Michel (Court-Saint-Etienne)	Ecolo
Traoré Charles (Villers-La-Ville)	Ecolo
Henrioulle Ludivine (Jodoigne)	MR
Pirart Gaétan (Rixensart)	MR
Hermal Carine (Wavre)	MR
Masson Anne (Wavre)	MR
Rouget Lionel (Beauvechain)	MR

Certains administrateurs regrettent que certaines communes soient davantage représentées que d'autres.

Le Directeur général explique que cette répartition est le fruit de l'application de la clé d'Hondt et de la décision des Fédérations politiques.

La désignation des nouveaux administrateurs pour le Conseil d'administration est approuvée par

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
100,00 %	0,00 %	0,00 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00 %	0,00 %	0,00 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

2. Ratification de la désignation d'un administrateur sur base de l'article 17§5 des statuts de l'Intercommunale :

Ce point est approuvé par

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
98,89 %	0,00 %	1,11 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
92,75 %	0,00 %	7,25 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

3. Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2018 :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 novembre 2018 est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
98,79 %	0,00 %	1,21 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
96,04 %	0,00 %	3,96 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

4. Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes – prise d'acte :

Madame Brigitte Divers, Réviseur d'entreprise au sein de « Groupe Audit Belgium SC SPRL » est été désignée comme réviseuse d'entreprise depuis l'Assemblée générale du 26 juin 2017. Elle présente son rapport daté du 20 mai 2019 concernant l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui affiche un total bilantaire de 2.127.415,09 € et un compte de résultats qui se solde par une perte de (-) 94.855,81€. Sur quoi, elle émet une « opinion sans réserve », ce qui en d'autres termes signifie que les comptes qui lui ont été soumis reflètent bien une image fidèle de la réalité.

Une administratrice fait remarquer que dans le Rapport d'audit il est fait mention que le Comité d'audit n'a pas pu vérifier la réaction du management aux recommandations formulées par le réviseur. L'administratrice demande qu'elles étaient ces recommandations et pourquoi celles-ci n'ont pu être vérifiées.

Madame Divers précise ces recommandations : Une imputation comptable plus précise pour le Fonds social de l'ISBW et un reclassement de certains subsides. Madame Divers ajoute que cela a bien été mis en place.

Le Directeur général fait remarquer que le Comité d'audit n'a pu vérifier ce point faute de délais suffisants et que, par transparence, ce Comité a souhaité le préciser dans son rapport.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration et ses annexes :

Le Directeur général présente le point en expliquant que l'exercice 2018 se clôt sur un déficit de +/- 94.000 €. Tout déficit est évidemment à éviter, même si dans le domaine social, il est parfois difficile voire impossible d'y échapper.

Cependant, il est important de le remettre en perspective : il représente moins de 1% des charges ; il s'inscrit dans la tendance de ces dernières années (depuis 2011) qui maintient l'Intercommunale dans une fourchette qui oscille entre des déficits inférieurs à 1% et des bonis allant jusqu'à 3%. On peut donc parler d'une stabilité autour de l'équilibre (le solde de ces 6 dernières années est positif de plus de 400 000 €) ; les bons résultats de ces dernières années sont en partie dus à des subsides exceptionnels, one shot, notamment de l'ONE.

Toutefois, il faut acter que : ces sommes, quoi que non récurrentes, ont permis d'assainir le bilan de l'ISBW ; elles n'ont été obtenues que grâce à l'opiniâtreté d'agents de l'ISBW ; elles ont été utilisées dans l'intérêt des Brabançons wallons ; et même sans elles, l'Intercommunale se serait trouvée dans une situation fort éloignée de celle qui a prévalu pendant plusieurs années au début de la décennie précédente.

Les prévisions pour les prochaines années - en tenant compte de la grande difficulté d'en établir - maintiennent la tendance avec une descente modérée mais qui est, il est vrai, en dessous de zéro. Il faut garder en tête les résultats de l'audit réalisé par BDO : l'ISBW est très attentive à ses dépenses, met en place une ingénierie efficace pour trouver des subsides. Son déficit vient de son financement. Il reste intéressant de constater (page 7 du rapport de gestion) que :

- La Province est et reste un partenaire indispensable pour l'ISBW : elle prend en charge 24% de son financement ;
- Les communes et CPAS interviennent, par leur cotisation et, le cas échéant, en exécution de conventions pour des services, à concurrence de 8% du financement des missions de l'ISBW ;
- 32% (24% + 8 %) du financement vient donc des pouvoirs locaux => 68% sont trouvés par l'Intercommunale ailleurs et ce dans l'intérêt des Brabançons wallons.

Enfin, pour bien percevoir la motivation du personnel de l'Intercommunale et sa recherche constante pour offrir des services de qualité, il est important de prendre connaissance du rapport d'activité. Ces sont ces services et la manière dont ils sont rendus qui légitiment les besoins de financement.

Et ce pour une dizaine de milliers d'utilisateurs directs (enfants en accueil, personnes handicapées, personnes âgées, professionnels en formation, ...) et donc au moins trente mille Brabançons wallons (si l'on compte les parents des enfants, les aidants proches des personnes âgées et/ou handicapées, ...) qui bénéficient de nos services.

Une administratrice souhaite savoir quelles sont les différences entre la version 1 et la version 2 du Rapport.

Le Directeur général répond que ce sont deux coquilles au niveau de chiffres qui ont été relevées par le Réviseur.

Cette même administratrice ainsi que plusieurs autres administrateurs se demandent quelles sont les perspectives pour les prochaines années en termes de recherches de subsides récurrents et de réflexion sur le déficit structurel de l'ISBW.

Le Président précise que ce sera au nouveau Conseil d'Administration à mener ces réflexions. Il devra établir un plan stratégique dans lequel il définira sa vision pour le futur de l'Intercommunale.

Concernant l'augmentation des charges locatives, une administratrice demande où en est l'étude concernant ce point.

Le Directeur général explique que des négociations sont en cours avec l'ONE (propriétaire des lieux). L'Office va désigner un architecte qui doit réaliser une étude afin d'élaborer des propositions de rénovation des bâtiments / bureaux. En fonction de celles-ci, l'ISBW devra décider si elle reste ou si elle déménage.

Concernant le respect du décret « gouvernance », une administratrice demande que soient indiquées les dates des réunions pour lesquelles les administrateurs reçoivent des jetons de présence.

Le Directeur général ajoute qu'un courrier a été envoyé aux communes en février reprenant, pour chaque représentant, leurs présences aux réunions.

Enfin, un administrateur demande si le nombre d'absences de longue durée a diminué.

Le Directeur général indique que l'ISBW n'échappe pas aux absences dont celles liées au Burn out. Il précise qu'un plan d'action « bien-être » a été élaboré et approuvé en concertation syndicale suite à l'enquête psychosociale réalisée par le SPMT.

Le Président soumet le point aux votes.

Le représentant de Chaumont-Gistoux informe que son Conseil a eu lieu hier. La délibération n'a pu être envoyée dans les temps. Néanmoins, il signale que « le Conseil communal de Chaumont-Gistoux souhaite, cette année encore, attirer l'attention sur le déficit récurrent et structurel que présente l'Intercommunale. Il demande urgemment que des solutions durables puissent être envisagées à l'avenir ». L'administrateur précise que le Conseil communal ne remet pas en cause le travail de qualité réalisé.

Le rapport de gestion est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
95,34 %	0,13 %	4,53 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
69,23 %	0,86 %	29,91 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00 %	0,00 %	0,00 %

6. Rapport d'audit – Prise d'acte.

7. Comptes de résultat, bilan 2018 et ses annexes :

Etant donné que ce point est lié de très près au point précédent relatif au rapport de gestion, il est directement soumis au vote.

Le compte de résultat, bilan 2018 et ses annexes sont approuvés par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
98,67 %	0,00 %	1,33 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
91,31 %	0,00 %	8,69 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00 %	0,00 %	0,00 %

8. Rapport d'activité 2018 :

Une administratrice souhaiterait une présentation succincte de ce rapport en séance.

Le Directeur général répond qu'il est difficile de résumer ce genre de rapport étant donné la multitude d'informations importantes qu'il contient.

Le Président propose qu'en septembre prochain soit organisée une réunion de présentation des services de l'ISBW à destination des administrateurs intéressés.
Cette proposition est acceptée avec beaucoup d'enthousiasme.

Le rapport d'activité 2018 est soumis au vote et approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
99,15 %	0,00 %	0,85 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
94,35 %	0,00 %	5,65 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00 %	0,00 %	0,00 %

9. Décharge aux administrateurs – proposition de décision jointe :

De donner décharge aux administrateurs :

Du 01/01 au 28/06/18	Gonze	Olivier
	Corthouts	Michel
	Couronné	Gérard
	Bertrand	Anne
	Haulotte	Delphine
	Janssen	Nicolas
	Langendries	Olivier
	Scarpe	Sarah
	Schmidt-Vandervorst	Pajka
	Smets	Laurence
	Thoreau	Benoît
	Van Hoobrouck d'Aspre	Caroline
	Du 01/01 au 28/11/18	Conrardy-Leyre
De Troyer		Dominique
Bia-Lagrange		Carine
Dorselaer		Anne
Jossart		Claude
Otlet		Jacques
Versmissen-Solie		Chantal
Du 28/06 au 28/11/18	Misenga Banyingela	Monique
Du 01/01 au 31/12/18	Henrioulle	Ludivine
	Hermal	Carine
	Meurice	Jean-Luc
	Stuckens	Tanguy
	Chenoy	Marie-Céline
	Gendarme	Fabienne
	Peeterbroeck	Françoise
	Pirart	Gaëtan
	Rouget	Lionel
	Tricot	Michel
	Venturelli	Patricia

Le point relatif à la décharge aux administrateurs est soumis au vote et est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
99,15 %	0,00 %	0,85 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
94,54 %	0,00 %	5,46 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00 %	0,00 %	0,00 %

10. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes – proposition de décision jointe :

Le point relatif à la décharge au Collège des contrôleurs aux comptes est soumis au vote et est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
99,15 %	0,00 %	0,85 %

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
94,54 %	0,00 %	5,46 %

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100,00 %	0,00 %	0,00 %

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance en remerciant les membres présents à l'Assemblée générale.

IL ajoute, qu'étant donné le fait qu'il préside pour la dernière fois, une réunion en tant que Président de l'ISBW, il souhaite remercier l'ensemble du personnel, ses collègues administrateurs et plus particulièrement le Directeur général pour ces 5 mois passés à la tête de l'Intercommunale.

Vincent De Laet
Directeur général

Louison Renault
Président